Ville de Brignoles (83 170)
Direction des Etudes des Travaux et des Grands Projets / Direction de la Commande Publique
Marché à Procédure Adaptée

AVIS D'ATTRIBUTION ET DONNEES ESSENTIELLES

Identification de l'organisme qui passe le marché : Commune de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Bâtiment Annexe – 45 ter rue du Docteur Barbaroux – BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex- Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr
Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : www.marches-securises.fr

Objet du marché: Vérifications périodiques obligatoires des bâtiments, équipements et insatllation de la ville sur 4 ans en 4 lots

Mode de passation : Procédure Adaptée ouverte – Marché conclu suivant les dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 R.2123-4 et R 2123-5 du Code de la Commande Publique.

Type de marché : Marché de services
Caractéristiques du marché :
Il s'agit d'accord cadres mono attributaire conclu sous la forme d'un marché public de prestations de services à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions des articles L2123-1, R2162-1 à R2162-6 et R2162-13 à R2162-14 du Code de la Commande Publique.
Les prestations, objets du présent marché, concernent les vérifications périodiques réglementaires des équipements et installations des établissements recevant du public (ERP), ainsi que les établissements soumis au Code du Travail.
Les prestations sont divisées en 4 lots, attribués par marchés séparés, selon la répartition figurant ci-dessous :
Lot n° 1 : Bâtiments et leurs équipements - Montant maximum annuel de dépense : 25 000 € HT
Lot n° 2 : Matériels - Montant maximum annuel de dépense : 3 500 € HT
Lot n° 3 : Equipements scéniques - Montant maximum annuel de dépense : 15 000 € H.T
Lot n° 4 : Aires de jeux - Montant maximum annuel de dépense : 3 500 € H.T
Montant maximum annuel de dépense tous lots confondus : 47 000 € H.T.
Montant maximum de dépense tous lots confondus sur 4 ans : 188 000 € H.T.
Classification CPV : 71315400-3 : Services d'inspection et de vérification de bâtiment. 71631100-1 : Services de contrôle de machines. 71630000-3 : Services de contrôle et d'essais techniques. 73431000-2 : Test et évaluation de matériel de sécurité.
Code NUTS : FRL05
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
- Prix des prestations : 70 % - Valeur technique des prestations : 30 %.
Nombre total d'offres reçues :
Lot 1 : 3 - Lot 2 : 3- Lot 3 : 2 - Lot 4 : 3
Titulaires:
Lot 1 : Sté DEKRA située à LA GARDE (83130)
Lot 2 : Sté VERITAS située à TOULON (83041)
Lot 3 : Sté DEKRA située à LA GARDE (83130)
Lot 4 : Sté CERES située à CHALLES LES EAUX (73192)
Date d'attribution : le 24/11/2022
Date de notification : 24/11/2022 pour tous les lots
Numéro de marché : 47-1/2022 à 47-4/2022
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr
Introduction des recours éventuels :
- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr
Date d'envoi à la publication : le 18/01/2023